

NOTE DE SYNTHÈSE

BUDGET PRIMITIF 2026

Accusé de réception en préfecture
060-216005744-20260429-2026-48-DE
Date de télétransmission : 05/05/2026
Date de réception préfecture : 05/05/2026

CONSEIL MUNICIPAL DU 29 Avril 2026

SOMMAIRE

PREALABLE	3
1. STRUCTURE D'UN BUDGET COMMUNAL.....	3
2. SYNTHESE ET EQUILIBRE DU BUDGET PRIMITIF 2026	4
3. PRESENTATION DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	4
3.1 Dépenses de fonctionnement	4
3.2 Recettes de fonctionnement	5
4. PRESENTATION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	6
4.1 Les dépenses d'investissement.....	7
4.2 Les recettes d'investissement.....	8

Accusé de réception en préfecture
060-216005744-20260429-2026-48-DE
Date de télétransmission : 05/05/2026
Date de réception préfecture : 05/05/2026

PREALABLE

Cette note présente de manière synthétique le budget primitif de la commune et est annexée à la délibération prise par le conseil municipal.

Elle se conforme à l'article L 2313-1 du code général des collectivités territoriales, qui précise qu'une « **présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles doit être jointe au compte administratif et au budget primitif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux.** »

1. STRUCTURE D'UN BUDGET COMMUNAL

Le budget d'une commune se structure en deux sections distinctes :

- D'un côté, la section de fonctionnement qui correspond à la gestion des affaires courantes de la collectivité,
- De l'autre, la section d'investissement, qui correspond aux achats mobiliers et immobiliers ainsi qu'aux études et travaux portés par la collectivité.

La section de fonctionnement regroupe l'ensemble des dépenses et des recettes nécessaires au fonctionnement courant et récurrent des services communaux.

- Les dépenses de fonctionnement sont constituées par les salaires du personnel municipal, l'entretien et les consommations fluides des bâtiments communaux, les achats de matières premières et de fournitures, les prestations de services effectuées, les subventions versées aux associations et les intérêts des emprunts à payer.
- Les recettes de fonctionnement correspondent principalement aux impôts locaux, aux sommes encaissées au titre des prestations fournies à la population (redevances scolaires, redevances sportives, culturelles...) et aux dotations versées par l'Etat.

La section d'investissement est liée aux projets d'investissement de la ville :

- Les dépenses de cette section font varier durablement la valeur ou la consistance du patrimoine de la collectivité. Il s'agit notamment des acquisitions de mobilier, de matériel, d'informatique, de véhicules, de biens immobiliers ainsi que les études et les travaux réalisés soit sur des structures déjà existantes, soit sur des structures en cours de création.
On retrouve également ici le remboursement du capital des emprunts contractés pour mener à bien ces projets.
- Les recettes d'investissement sont principalement les subventions d'investissement perçues en lien avec les projets d'investissement (par exemple des subventions relatives à des travaux sur un bâtiment public...), le remboursement de TVA par l'Etat et les emprunts nouveaux contractés pour financer les dépenses d'investissements.

Accusé de réception en préfecture
060-216005744-20260429-2026-48-DE
Date de télétransmission : 05/05/2026
Date de réception préfecture : 05/05/2026

Chapitre 67 – Charges exceptionnelles : 10 000 €.

- Sur cet article, seuls les Intérêts moratoires ou les annulations de titres peuvent être traités.

Chapitre 68 – Dotations aux dépréciations des créances : 10 000 €

- Le chapitre 68 est un compte de provisions d'ordre semi budgétaire.

3.1.2 Les dépenses d'ordre de fonctionnement :

Il s'agit d'opérations comptables qui figurent à la fois en dépenses de fonctionnement et en recettes d'investissement.

Chapitre 042 – Opérations d'ordre entre section : 204 000 €

Il s'agit essentiellement de l'amortissement selon les dépenses d'investissements des années précédentes et pour l'année en cours au prorata temporis.

Chapitre 023 – Virement à la section d'investissement : 196 312 €

Il s'agit du virement prévisionnel du fonctionnement vers l'investissement.

3.2 Recettes de fonctionnement :

FONCTIONNEMENT	BP 2025	BP 2026	Evolution en %
013 - Atténuations de charges	50 000,00	50 000,00	0,00%
70 - Produits des services	372 061,40	311 166,00	-16,37%
73 - Impôts et taxes	1 330 082,00	1 297 511,00	-2,45%
731 – Impositions directes	3 524 003,00	3 807 906,00	8,06%
74 - Dotations et participations	2 039 695,00	1 982 162,67	-2,82%
75 - Autres produits de gestion courante	181 000,00	190 500,00	5,25%
76 - Produits financiers	0,00	16,00	
77 - Produits exceptionnels	500,00	5 400,00	980,00%
Recettes réelles	7 497 341,40	7 644 661,67	1,96%
042 - Opérations d'ordre entre section	160,00	18 667,00	11566,88%
Recettes d'ordre	160,00	18 667,00	11566,88%
002 - Résultats de fonctionnement reportés	3 771 583,60	2 289 219,33	-39,30%
Total des recettes de fonctionnement	11 269 085,00	9 952 548,00	-11,68%

3.2.1 Les recettes réelles de fonctionnement :

Chapitre 013 – Atténuations de charges : 50 000 €

Remboursements des salaires estimés en cas d'absence des agents

Chapitre 70 – Produit des services (concessions dans les cimetières, droits de stationnement taxi, redevances, participation cantine, périscolaire ... : **311 166 €**

Accusé de réception en préfecture
060-216005744-20260429-1111-Stationnement
Date de télétransmission : 05/05/2026
Date de réception préfecture : 05/05/2026

Chapitre 73 – Impôts et taxes : 1 297 511 €, versement de la CCPP et recettes selon l'estimation de l'état 1259 par les services de l'Etat

Chapitre 731 – Impositions directes : 3 807 906 € selon l'estimation de l'état 1259 par les services de l'Etat

Chapitre 74 – Dotations et participations selon la DGCL (Dotation globale de fonctionnement, Dotation de solidarité rurale, Dotation de solidarité urbaine, Dotation nationale de péréquation et autres dotations) : **1 982 162,67 €**

Chapitre 75 – Autres recettes de gestion courante (loyers perçus) : **190 500 €**.

Chapitre 76 – Produits financiers : **16 €**

Chapitre 77 – Produits exceptionnels : **5 400 €**.

Il s'agit principalement des mandats annulés et les opérations de cessions d'immobilisations.

3.2.2 Les recettes d'ordre de fonctionnement :

Chapitre 042 – Opérations d'ordre entre section : **18 667 €**.

Il s'agit essentiellement de l'amortissement des subventions d'investissements des années précédentes.

PRESENTATION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT :

4.1 Les dépenses d'investissement :

INVESTISSEMENT	Budget 2025 (*)	Budget 2026 (*)	Evolution en %
OPNI. Opération non individualisée	14 910,00	430,00	-97,12%
200. TERRAINS DIVERS	1 719 350,00	2 779,00	-99,84%
300. MATERIEL	134 380,60	280 450,32	108,70%
400. BATIMENTS DIVERS	1 266 134,57	271 758,56	-78,54%
415. NOUVEAU GROUPE SCOLAIRE DU MOULIN	0,00	0,00	
418. ACHAT DE BATIMENT	0,00	0,00	
419. TERRAIN SYNTHETIQUE	0,00	5 238,00	
420. HALLE COUVERTE	0,00	0,00	
500. VOIRIES DIVERSES	203 327,41	260 706,84	28,22%
504. ECLAIRAGE PUBLIC	273 706,40	413 600,00	51,11%
512. VIDEO PROTECTION	29 320,00	67 620,00	130,63%
515. AMENAGEMENT URBAIN	35 655,00	96 650,88	171,07%
527. BAIGNADE	0,00	0,00	
528. Aménagement du parc de l'Abbaye	0,00	0,00	
OPFI. Opération financière	209 999,36	256 999,34	22,38%
Dépenses réelles	3 886 783,34	1 656 232,94	-57,39%
opération d'ordre de transfert entre section (OPFI)	160,00	18 667,00	11566,88%
opérations patrimoniales (OPFI)	0,00	0,00	
Dépenses d'ordre	160,00	18 667,00	11566,88%
Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	1 464 404,66	2 813 518,06	92,13%
Total des dépenses d'investissement	5 351 348,00	4 488 418,00	-16,13%

Accusé de réception en préfecture
060-216005744-20260429-2026-48-DE
Date de télétransmission : 05/05/2026
Date de réception en préfecture : 05/05/2026

(*) Dont restes à réaliser : RAR

INVESTISSEMENT	RAR 2025	RAR 2026
OPNI. Opération non individualisée	11 910,00	0,00
200. TERRAINS DIVERS	69 350,00	2 779,00
300. MATERIEL	0,00	0,00
400. BATIMENTS DIVERS	62 100,00	136 558,00
415. NOUVEAU GROUPE SCOLAIRE DU MOULIN	0,00	0,00
418. ACHAT DE BATIMENT	0,00	0,00
419. TERRAIN SYNTHETIQUE	0,00	0,00
420. HALLE COUVERTE	0,00	0,00
500. VOIRIES DIVERSES	18 000,00	17 091,00
504. ECLAIRAGE PUBLIC	0,00	263 600,00
512. VIDEO PROTECTION	29 320,00	0,00
515. AMENAGEMENT URBAIN	0,00	0,00
527. BAIGNADE	0,00	0,00
528. Aménagement du parc de l'Abbaye	0,00	0,00
OPFI. Opération financière	0,00	0,00
Dépenses réelles	190 680,00	420 028,00

4.1.1 Les dépenses réelles d'investissement :

Ci-dessous sont regroupés les principale dépenses d'investissement (> 10000 €):

opération	Objet	BP 2026
MATERIEL	Achat balayeuse	132 000,00
	Achat décoration de Noël	30 000,00
	Achat machine pour la peinture routière	15 964,80
	Maintenance logiciel "JVS"	21 000,00
BATIMENTS DIVERS	Avenant n°2 bâche pour le padel	34 406,40
	Electricité bowling	28 600,00
	Réparation fuites du gymnase	21 948,00
VOIRIES DIVERSES	Constructions 2 plateaux rue montdidier	35 000,00
	Cité de sereville	116 189,82
	Marquage routier	20 000,00
	Rue des déportés	28 125,04
	Rue du Banc saint pierre	24 300,98
	Tampons de voirie	20 000,00
ECLAIRAGE PUBLIC	Eclairage Public LED	150 000,00
VIDEO PROTECTION	Nouveau système des caméras	17 620,00
	Vidéo protection (marché)	50 000,00
AMENAGEMENT URBAIN	Achat arbres	10 820,00
	Pumptrack en résine béton	77 000,00

Accusé de réception en préfecture
060-216005744-20260429-2026-48-DE
Date de télétransmission : 05/05/2026
Date de réception préfecture : 05/05/2026

Chapitres 16 - Emprunts et dette : remboursement du capital des emprunts : 256 999 €

Un nouvel emprunt de 200 000 € est adopté par délibération n° 63/2025 du Conseil Municipal pour le financement du remplacement de l'éclairage public en LED

4.1.1 Les dépenses d'ordre d'investissement :

Chapitre 040 – Opérations d'ordre entre section : 18 667 €.

Il s'agit essentiellement de l'amortissement des subventions d'investissements des années précédentes.

Les restes à réaliser de l'exercice 2025 :

A l'issue de l'exercice 2025, 420 028 € de dépenses d'investissement restent à réaliser (dépenses engagées non payées).

En voici le détail

Libellé du reste à réaliser	Montant
rénovation Eclairage Public 2025 secteur 1	263 600,00
réfection place Guynemer	17 091,00
Solde construction de 2 Padel	133 779,00
Solde construction Padel : prestation ADTO	2 779,00
Solde construction terrain athlétisme : prestation ADTO	2 779,00
Total des RAR dépenses d'investissement sur 2026	420 028,00

4.2 Les recettes d'investissement :

INVESTISSEMENT	Budget 2025 (*)	Budget 2026 (*)	Evolution en %
OPNI. Opération non individualisée	1 019 180,00	19 180,00	-98,12%
200. TERRAINS DIVERS	876 166,00	498 760,00	-43,07%
300. MATERIEL	4 500,00	0,00	-100,00%
400. BATIMENTS DIVERS	334 570,00	322 010,00	-3,75%
415. NOUVEAU GROUPE SCOLAIRE DU MOULIN	0,00	0,00	
418. ACHAT DE BATIMENT	0,00	0,00	
419. TERRAIN SYNTHETIQUE	5 300,00	0,00	-100,00%
420. HALLE COUVERTE	0,00	0,00	
500. VOIRIES DIVERSES	0,00	0,00	
504. ECLAIRAGE PUBLIC	165 381,00	182 000,00	10,05%
512. VIDEO PROTECTION	0,00	0,00	
515. AMENAGEMENT URBAIN	20 000,00	0,00	-100,00%
527. BAINNADE	0,00	0,00	
529. AMENAGEMENT DU PARC DE LA BAYE	0,00	0,00	
OPFI. Opération financière	906 973,02	3 066 156,00	238,06%
Recettes réelles	3 332 070,02	4 088 106,00	22,69%
opération d'ordre de transfert entre section (OPFI)	220 000,00	204 000,00	-7,27%
opérations patrimoniales (OPFI)	0,00	0,00	
Recettes d'ordre	220 000,00	204 000,00	-7,27%

Accusé de réception en préfecture
060-216005744-20260429-2026-LE-DE
Date de télétransmission : 05/05/2026
Date de réception en préfecture : 05/05/2026

Solde d'exécution de la section d'investissement reporté			
Virement de la section d'exploitation	1 799 277,98	196 312,00	-89,09%
Total des recettes d'investissement	5 351 348,00	4 488 418,00	-16,13%

(*) Dont restes à réaliser

INVESTISSEMENT	RAR 2025	RAR 2026	Evolution en %
OPNI. Opération non individualisée	19 180,00	19 180,00	0,00%
200. TERRAINS DIVERS	354 180,00	279 000,00	-21,23%
300. MATERIEL	4 500,00	0,00	-100,00%
400. BATIMENTS DIVERS	306 570,00	262 210,00	-14,47%
415. NOUVEAU GROUPE SCOLAIRE DU MOULIN	0,00	0,00	
418. ACHAT DE BATIMENT	0,00	0,00	
419. TERRAIN SYNTHETIQUE	5 300,00	0,00	-100,00%
420. HALLE COUVERTE	0,00	0,00	
500. VOIRIES DIVERSES	0,00	0,00	
504. ECLAIRAGE PUBLIC	165 381,00	91 000,00	-44,98%
512. VIDEO PROTECTION	0,00	0,00	
515. AMENAGEMENT URBAIN	20 000,00	0,00	-100,00%
527. BAIGNADE	0,00	0,00	
528. Aménagement du parc de l'Abbaye	0,00	0,00	
OPFI. Opération financière	0,00	0,00	
Recettes réelles	875 111,00	651 390,00	-25,56%

4.2.1 Les recettes réelles d'investissement :

Opération financière :

- FCTVA estimée 283 999, 94 €
- Excédents de fonctionnement 2025 affectés aux investissements (1068) : 2 582 153.06 €

Chapitre 13 - Subventions d'investissement perçues : 350 650 €

Il s'agit des subventions attendues liées aux projets d'investissement de la commune.

Chapitre 16- Emprunts et dette : 200 000 €.

Emprunt nouveau proposé pour financer les investissements 2026

4.2.2 Les recettes d'ordre d'investissement :

Chapitre 021 – Virement de la section de fonctionnement : 196 312€

Il s'agit du virement prévisionnel du fonctionnement vers l'investissement.

Chapitre 040 – Opérations d'ordre entre section : 204 000 €

Il s'agit essentiellement de l'amortissement des dépenses d'investissements des années précédentes. Ce montant figure en dépenses de fonctionnement.

Chapitre 041 – Opérations patrimoniales : Il s'agit d'écritures comptables à l'intérieur de la section d'investissement permettant par exemple de basculer des études suivies de réalisation sur un compte de travaux correspondant. Les dépenses sont équivalentes aux recettes.

Les restes à réaliser de l'exercice 2025 :

A l'issue de l'exercice 2025, 651 390 € de recettes d'investissement restent à réaliser (recettes non encaissées).

En voici le détail

Libellé du reste à réaliser	Montant
piste athlétisme (subvention département)	231 000,00
Nouveau cimetière (subvention DETR)	48 000,00
padle (subvention ANS)	127 200,00
padle (subvention département)	115 410,00
Réhabilitation Blues Picard (subvention département)	19 600,00
éclairage public (subvention DETR)	66 000,00
éclairage public (fonds verts)	25 000,00
solde PLU (subvention département)	19 180,00
Total des RAR recettes d'investissement sur 2026	651 390,00

Accusé de réception en préfecture
060-216005744-20260429-2026-48-DE
Date de télétransmission : 05/05/2026
Date de réception préfecture : 05/05/2026